

10 bonnes nouvelles survenues ou espérées cette année - et pour la suite...

1. Les avancées scientifiques contre le coronavirus

Les recherches avancent et il s'agit même d'une course.

Et pour la suite... Un tel investissement des plus grands dans de tels travaux scientifiques pourra ouvrir la voie à de nouvelles découvertes et fasse, d'une façon générale « avancer la science ».

2. Le retour à un Etat de droit collaboratif

Confrontés à cette crise sanitaire inédite, l'urgence a commandé la prise de décisions rapides et efficaces mais par le pouvoir exécutif et maintenant, le pouvoir législatif redevient maître de sa compétence, celle de légiférer, le pouvoir exécutif devant, lui, exécuter.

Et pour la suite... Une instrumentalisation de cette catastrophe sanitaire pour justifier une réduction des libertés ne saurait être acceptée, les citoyens ayant démontré ce printemps la créativité et la responsabilité dont ils sont capables; il s'agit, bien plutôt, d'élaborer, de concert avec les principaux intéressés, le cadre permettant de demeurer responsables tout en conservant l'exercice d'une entière liberté dans les limites ainsi posées.

3. La réactivité du monde du travail

Confrontés à cette crise, les employeurs et les travailleurs ont dû adapter leur organisation de travail traditionnelle et, par exemple, ont su faire appel au télétravail. Cette organisation est apparue comme une solution à certains aspects de cette crise et même au-delà, à mesure qu'elle présente des avantages séduisants à bon nombre d'employeurs (réduction de la charge locative liée aux espaces de travail) et de travailleurs (diminution de l'investissement en temps et en argent dans les déplacements) avec l'impact bénéfique à tous sur l'environnement; certaines entreprises et certains travailleurs envisagent de normaliser cette organisation, tout du moins pour une portion de leur activité professionnelle.

Et pour la suite... ce télétravail, souhaité par certains, pourra sans doute être imposé à d'autres (s'agissant des travailleurs vulnérables au sens de la future loi COVID-19) et il s'agira pour les employeurs et les travailleurs de saisir cette opportunité pour déterminer, ensemble, les modalités précises de cette organisation afin que les intérêts particuliers de chacun (par exemple, la protection des données de l'employeur ou le droit à la déconnexion des travailleurs) soient concrètement préservés.

4. Une responsabilisation libérale des deux parents

L'instauration d'un congé paternité de deux semaines voté par la population cet automne en parallèle du congé maternité d'ores et déjà existant va permettre de poursuivre le vœu d'un équilibre parental.

Et pour la suite... Au-delà des premières semaines suivant l'accouchement qui doivent naturellement demeurer au bénéfice strict de la mère, la répartition du solde des semaines devrait, quant à elle, relever du libre choix des époux, dans le cadre d'un congé parental. Car c'est par un investissement des deux parents que la collectivité pourra devenir réellement subsidiaire dans le soutien à apporter aux familles.

5. Le 21 juin doit être une page définitivement tournée

Chaque jour qui passe panse les blessures, à tout le mois matérielles, causées par les terribles inondations du 21 juin 2019 et chacun espère qu'un jour tous les stigmates disparaissent.

Et pour la suite... Une fois que les assureurs auront payé et que les subventions auront été utilisées dans leur totalité, il sera nécessaire d'entreprendre les études puis les travaux qui nous permettront de ne plus revivre un tel drame.

6. Le dynamisme de nos villages

Depuis le 3 juin 2020, un marché se tient tous les mercredis matin rue de l'Epervier à Cernier sur l'initiative de l'association des acteurs économiques de Cernier, marché qui est amené à se développer.

Et pour la suite... Ce genre d'initiatives doit en inspirer d'autres afin de garantir le dynamisme de nos villages, qui est entre les mains des acteurs économiques, des autorités communales mais également des habitants.

7. Un changement durable des habitudes pour la prospérité de nos communes

Le semi-confinement a contraint les consommateurs à se tourner vers leurs commerçants de proximité et à renoncer au tourisme d'achat ou digital et certains continuent de le faire, séduits par la qualité des produits et l'humanité des échanges.

Et pour la suite... Chacun doit prendre conscience de ses responsabilités et de la nécessité de soutenir tous les acteurs qui offrent de la richesse à sa Commune car c'est grâce à ces comportements que notre économie résistera.

8. Un changement durable des habitudes pour un tourisme durable

Contraints (par la liste de l'OFSP) ou motivés (par la campagne de communication au niveau suisse), de nombreux suisses ont choisi de passer leurs vacances d'été proches de leur domicile et ont ainsi soutenu le secteur du tourisme bien affecté par le semi-confinement de ce printemps.

Et pour la suite... Chacun a pu constater les avantages de telles vacances, qui impactent nettement moins l'environnement, proches de ce que chacun connaît - ou croit connaître finalement - mais offrant néanmoins repos et découvertes. Là encore, chacun doit avoir conscience de ses responsabilités et conserver de telles habitudes pour le futur, aidé par un prochain hiver enneigé ou bien par une évolution de notre offre touristique hivernale.

9. Lancement des travaux pour le RER

Les travaux pour le RER viennent de débiter pour une ouverture de la ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2035 comprenant un seul arrêt, à Cernier. Ce projet est une incroyable opportunité pour la commune du Val-de-Ruz qui se trouvera au centre des deux pôles urbains du canton.

Et pour la suite... Il s'agira de veiller à ce que ce projet qui développera la Commune et révolutionnera la dynamique du canton n'apporte que des avantages aux habitants du Val-de-Ruz par la proximité dont ils bénéficieront et également par celle qu'ils pourront offrir; sans impact non maîtrisé sur le territoire, l'urbanisme et l'environnement.

10. Le plein exercice démocratique

Après le report des élections communales et la prolongation des mandats des représentants élus, l'exercice plein et entier démocratique va enfin pouvoir s'accomplir le 25 octobre.

Et pour la suite... Il s'agira de veiller à ne plus être démunis et à ne plus être contraints de devoir paralyser la démocratie, même en temps de crise, en se dotant des outils réglementaires, législatifs et technologiques adéquats.

Cet automne, allez voter !

Hélène Ecoutin-Dupuy